PLR
Les Libéraux-Radicaux

PDC

Question du groupe PLRT-PDCT – Utilisation des pesticides

La vente de pesticides de synthèse aux particuliers est autorisée en Suisse. Mais une étude de la Confédération démontre que particuliers et communes ne respectent pas les règles d'utilisation, avec des conséquences évidentes pour l'environnement.

Dans les magasins de jardinage du pays, des rayons entiers proposent, en libre-service, différents herbicides, concentrés ou dilués, pour lutter contre les mauvaises herbes. Il n'y a pas de restriction sur la vente, mais la Confédération interdit de traiter certains endroits. Or, très peu de jardiniers amateurs le savent.

Sont interdits de pesticides de synthèse, les bords de route, les toitures, les chemins et les terrasses, notamment. En résumé, toutes les surfaces sur lesquelles l'eau ruisselle et emmène avec elle les herbicides, directement dans la nappe phréatique.

La moitié des communes ne respecte pas les règles

Cette proscription existe depuis une trentaine d'années. Et pourtant, une enquête récente de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) le confirme : cette interdiction est très peu respectée. Chez les particuliers, moins de la moitié (47%) des personnes interrogées en ont entendu parler. Dans les communes, la quasi-totalité (91,7%) connaît les règles, mais la moitié (52,9%) ne les respecte pas.

Question : Est-ce que notre Commune utilise des pesticides ? Si oui, quelle quantité en litres par année ? Si oui toujours, est-ce que le CC envisage de bannir sa propre utilisation des pesticides ? ou du moins de réduire sa consommation ?

Pour le groupe PLRT-PDCT :

Jérôme Amez-Droz, président Ted Smith, chef de groupe